

COMPTES SEMESTRIELS
30 JUIN 2019
ORES ASSETS CONSOLIDÉ
BGAAP

Bilan consolidé de la situation financière au 30 juin 2019

En Milliers EUR	30/06/2019	31/12/2018	DIFFERENCE
ACTIF			
Frais d'établissement	0	0	0
ACTIFS IMMOBILISES	3.872.995	3.759.691	113.305
Immobilisations incorporelles	88.167	80.313	7.854
Ecart de consolidation positifs	0	0	0
Immobilisations corporelles	3.776.689	3.670.613	106.076
Immobilisations financières	8.139	8.765	(626)
ACTIFS CIRCULANTS	596.165	531.096	65.069
Créances à plus d'un an	7.121	6.045	1.076
Stocks et Commandes en cours d'exécution	45.921	46.173	(252)
Créances commerciales	168.595	152.052	16.543
Autres créances	25.592	13.495	12.097
Placements de trésorerie	101.933	77.778	24.155
Valeurs Disponibles	46.053	45.447	606
Comptes de Régularisation	200.950	190.107	10.844
TOTAL ACTIF	4.469.161	4.290.787	178.373
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	1.734.373	1.630.947	103.426
Capital	867.080	713.028	154.052
Plus-Values de Réévaluation	522.839	528.826	(5.987)
Réserves Consolidées	344.373	389.022	(44.649)
Subsides en capital	80	71	9
Intérêts de Tiers	3	2	2
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES	53.472	54.166	(694)
Provisions pour risques et charges	53.472	54.166	(694)
Impôts différés et latences fiscales	0	0	0
DETTES	2.681.313	2.605.673	75.640
Dettes à plus d'un an	2.114.897	1.994.675	120.222
Dettes Financières	2.114.497	1.994.497	120.000
Autres Dettes	400	178	222
Dettes à un an au plus	566.416	610.998	(44.582)
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	88.312	139.787	(51.475)
Dettes Financières	71.000	92.000	(21.000)
Dettes commerciales	137.018	166.180	(29.163)
Acomptes reçus sur commandes	28.372	26.848	1.525
Dettes Fiscales, Salariales et sociales	108.283	69.032	39.250
Autres Dettes	25.585	40.232	(14.648)
Comptes de Régularisation	107.846	76.918	30.928
TOTAL PASSIF	4.469.161	4.290.787	178.373

Compte de résultats consolidés au 30 juin 2019

	30/06/2019	30/06/2018	DIFFERENCE
Chiffre d'affaires	611.064	550.448	60.616
En-cours de fabrication	(1.384)	52	(1.436)
Production immobilisée	1.507	2.753	(1.244)
Autres produits d'exploitation	21.140	19.403	1.737
VENTES ET PRESTATIONS	632.328	572.655	59.673
Approvisionnements et marchandises	(9.691)	(9.732)	41
Services et biens divers	(307.993)	(283.459)	(24.534)
Rémunérations et charges sociales	(75.268)	(82.336)	7.068
Autres charges d'exploitation	(12.524)	(12.091)	(433)
COUTS DES VENTES ET DES PRESTATIONS	(405.475)	(387.618)	(17.857)
EBITDA	226.853	185.037	41.816
Amortissements sur immobilisés	(79.321)	(76.613)	(2.708)
Réductions de valeur	617	(2.405)	3.022
Provisions pour risques et charges	694	0	694
EBIT	148.843	106.020	42.823
Produits des immobilisations financières	0	0	0
Produits des actifs circulants	157	511	(354)
Autres produits financiers	320	94	226
PRODUITS FINANCIERS	477	605	(128)
Charges des dettes	(19.456)	(24.820)	5.364
Autres charges financières	(139)	(149)	10
CHARGES FINANCIERES	(19.595)	(24.969)	5.374
BENEFICE (PERTE) COURANT AVANT IMPOTS	129.725	81.656	48.069
Impôt sur le résultat	(45.791)	(28.523)	(17.268)
Régularisations d'impôts et reprise de provisions fiscales	0	0	0
IMPOTS SUR LE RESULTAT	(45.791)	(28.523)	(17.268)
BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	83.934	53.133	30.801
Transfert aux réserves immunisées	0	0	0
BENEFICE (PERTE) CONSOLIDÉE DE L'EXERCICE	83.934	53.133	30.801

RAPPORT SEMESTRIEL

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Code des sociétés et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités du groupe ORES durant le premier semestre 2019, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels consolidés arrêtés au 30 juin 2019.

Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation du groupe ORES

A. REMARQUE PRÉLIMINAIRE

Le groupe ORES (ci-après désigné le « Groupe ») est constitué, d'une part, d'ORES Assets scrl, intercommunale désignée gestionnaire de réseau de distribution de gaz et d'électricité de 200 communes wallonnes (ci-après désignée « GRD » ou « ORES Assets »), et d'autre part, d'ORES scrl, société à laquelle ORES Assets a confié son exploitation et dont la quasi-totalité des parts est détenue par ORES Assets (99,72%) ; le solde étant détenu par les intercommunales pures de financement associées dans le GRD. Dans le Groupe est également reprise une société détenue partiellement par la société ORES Assets : Atrias, détenue à concurrence de 16,7%. Du fait de l'influence notable d'ORES scrl sur cette société, le Groupe a décidé de la consolider par mise en équivalence. ORES scrl réalise toutes ses activités à prix de revient. Le résultat de chaque exercice est donc nul.

Le Groupe évolue dans un cadre particulier : la gestion des réseaux de distribution est une activité régulée à laquelle un monopole est octroyé pour une période donnée. Un cadre réglementaire, composé de lois, décrets, arrêtés et décisions des régulateurs, encadre l'activité du Groupe. Il décrit notamment les principes ainsi que les modalités de détermination et de contrôle des tarifs, les coûts pouvant être répercutés dans les tarifs, il détermine la rémunération des capitaux investis octroyés aux associés, fixe les taux d'amortissement, définit les soldes réglementaires et leur affectation,...

Le Groupe est uniquement actif en Belgique et plus précisément en Wallonie, sur le territoire des communes actionnaires du GRD. L'adresse du Groupe se situe Avenue Jean Monnet 2, 1348 Louvain-la-Neuve (Belgique), qui est également l'adresse du siège social d'ORES Assets.

Commentaires des évènements du premier semestre 2019

Le début de l'exercice 2019 coïncide avec l'application de la nouvelle méthodologie tarifaire du régulateur wallon, la CWaPE, applicable pour la période tarifaire 2019-2023. Cette nouvelle méthodologie implique un nouveau modèle tarifaire, le « revenue cap » en remplacement du « Cost plus ».

Précédemment, pour chaque année, une marge bénéficiaire équitable venait s'ajouter aux coûts du GRD couverts par les tarifs.

Dorénavant, un revenu autorisé annuel plafonné comprenant cette marge bénéficiaire équitable est fixé pour une période tarifaire de cinq ans.

Si le revenu annuel autorisé au sein de la période tarifaire est prévisible et « flat », les coûts annuels de la période tarifaire n'évoluent pas selon ce même trends. La conséquence directe est la nécessité d'avoir une vision pluriannuelle ainsi qu'une gestion des budgets et des résultats au sein de cette période de cinq ans.

La classification des charges entre charges contrôlables et non-contrôlables diffère également depuis 2019 par rapport aux années antérieures. La proportion de charges contrôlables augmente (et donc la base sur laquelle les bonus/malus sont calculés) alors que celle de charges non-contrôlables diminue (et en conséquent celle sur laquelle les actifs/passifs réglementaires sont calculés).

Les bonus/malus peuvent donc être plus importants et plus volatiles que par le passé et en particulier au début de la période tarifaire.

Combinés, ces changements induisent un résultat à fin juin 2019 en nette augmentation et peu comparable à celui de l'exercice précédent. En outre, le résultat de cet unique exercice au sein de la période tarifaire pluriannuelle n'est pas représentatif et seule la marge bénéficiaire équitable reste le bon baromètre pour la politique de dividendes et d'acompte sur dividendes.

Au 1^{er} janvier 2019, les communes de Mont-de-l'Enclus, Celles, Ellezelles et Comines-Warneton ont rejoint ORES Assets pour la gestion complète de leurs réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel. À compter de cette date, ces quatre communes ont intégré le secteur tarifaire ORES

Mouscron. La partie de la commune de Frasnes-lez-Anvaing, précédemment associée à Gaselwest, a également été transférée du secteur ORES Hainaut vers le secteur ORES Mouscron.

À la même date, les opérations nécessaires à la mise en place de la nouvelle politique de dividendes et à l'optimisation des fonds propres décidées par l'Assemblée générale d'ORES Assets de juin 2018 ont été réalisées. Les parts R existantes ont été converties en parts A. Les réserves disponibles au 31 décembre 2018 ont été incorporées au capital, donnant également lieu à la création de parts A. Un courrier a informé les associés de leur nouvelle participation dans le capital d'ORES Assets.

En date du 7 février 2019, la CWaPE a approuvé les propositions de tarifs périodiques d'ORES Assets pour la distribution d'électricité et de gaz naturel pour la période régulatoire 2019-2023. Les tarifs non-périodiques pour la même période ont quant à eux été approuvés le 20 février 2019. Ils sont tous entrés en vigueur le 1er mars 2019.

En février 2019, en partenariat avec Elia, Fluvius, Sibelga, Resa ainsi que le monde des entreprises, des instituts de recherche et des services publics, ORES a pris part au lancement du projet « Internet of Energy » ou « IO.Energy ». Celui-ci vise le développement de nouveaux services pour le consommateur, via la mise en place d'un environnement digital permettant notamment l'optimisation de la consommation et de la production électriques.

À l'approche des élections fédérales et régionales de mai 2019, ORES et Resa ont publié un mémorandum commun à l'adresse des partis politiques. Les deux principaux gestionnaires de réseaux de distribution wallons y présentent une vision partagée sur le rôle qu'ils proposent de jouer dans la mise en œuvre des choix politiques posés, notamment dans le contexte des enjeux de transition énergétique.

En juin 2019, ORES et Resa ont également donné le coup d'envoi d'un programme commun baptisé Switch, qui englobe le développement d'une vision partagée et le déploiement du comptage intelligent en Wallonie. Par ailleurs, au plan fédéral, les gestionnaires de réseau et les fournisseurs d'énergie ont réaffirmé, fin juin, leur volonté de donner vie à la plate-forme fédérale d'échange de données du marché (Atrias). Après concertation, ils ont présenté un nouveau plan d'actions visant à rendre cette plate-forme opérationnelle pour septembre 2021.

Au cours de ce premier semestre 2019, ORES a encore poursuivi l'amélioration et la digitalisation de ses services afin de mieux répondre aux nouvelles attentes des clients. Le site internet www.ores.be a été enrichi de nouvelles fonctionnalités : prise de rendez-vous, information sur le mois de relève, outil didactique de calcul de puissance électrique nécessaire au raccordement, information sur les nouveaux tarifs et la facture globale.

Le 29 mai 2019, les Assemblées générales d'ORES scrl et d'ORES Assets ont approuvé les comptes 2018 et le paiement des dividendes d'ORES Assets, tels que proposés par le Conseil d'administration. Les dividendes versés aux associés pour 2018 s'élèvent à 85,2 M€, hors redevance de voirie. Grâce aux efforts internes de maîtrise des coûts, le résultat annuel consolidé du groupe pour l'exercice écoulé se maintient au niveau de celui de 2017. Dans le même temps, les actionnaires ont également approuvé la constitution de la société Connexio en tant que filiale d'ORES Assets chargée des activités de « contact center » à partir du 1^{er} juin, ainsi que les modifications statutaires transposant dans les statuts les modifications de la réforme des décrets régionaux organisant les marchés régionaux de l'électricité et du gaz votée le 11 mai 2008. Les Assemblées générales ont également procédé à la nomination des nouveaux administrateurs.

La société RSM InterAudit exercera les missions de réviseur pour les exercices 2019 à 2021 de ORES SCRL, ORES Assets et Connexio conformément à un contrat conclu en juin dernier.

En juin 2019, dans le respect des délais prévus, ORES a terminé la première phase du plan de conversion du réseau de distribution alimenté en gaz pauvre ou L (pour low, càd. moins calorifique) vers le gaz riche ou H (pour high, plus calorifique). Le passage du gaz L au gaz H est donc effectif pour les communes de Chastre, Gembloux, Hélécinne, Incourt, Jodoigne, Lincet, Mont-Saint-Guibert (en partie), Orp-Jauche, Perwez, Sombreffe et Walhain. Les opérations de conversion se poursuivront à Soignies (2020), puis Braine-Le-Comte, Écaussinnes et Seneffe (2021) et devraient s'achever en 2024.

Enfin, à la fin du semestre, ORES a conclu des emprunts auprès d'organismes bancaires pour 150 millions d'euros (120 auprès de BNP Paribas Fortis, dont une partie sous forme de « green loan », et 30 auprès de CBC en juillet 2019).

B. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS EN VUE D'EXPOSER D'UNE MANIÈRE FIDÈLE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

a) Éléments du compte de résultats au 30 juin 2019

montants en k€

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	30/06/2019	30/06/2018
Ventes et prestations	632.328	572.655
Coût des ventes et prestations	- 483.485	- 466.635
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	148.843	106.020
Produits financiers	477	605
Charges financières	- 19.595	- 24.969
Bénéfice de l'exercice avant impôts	129.725	81.656
Impôts sur le résultat	- 45.791	- 28.523
Bénéfice consolidé de l'exercice	83.934	53.133

La REMCI, rémunération équitable moyenne des capitaux investis, rémunération à laquelle ORES Assets a droit pour son activité « Gestion des Réseaux » et qui constitue l'essentiel du bénéfice du Groupe s'est élevée à fin juin 2019 à :

- électricité : 33.635 k€ c/ 29.855 k€ en juin 2018, soit + 12,66%
- gaz : 16.311 k€ c/ 15.652 k€ en juin 2018, soit + 4,21%.

b) Éléments du bilan au 30 juin 2019

Le total bilantaire s'élève à 4.469.161 k€ par rapport à 4.290.787 k€ à fin 2018.

Actif

Les frais d'établissement sont constitués des frais d'émission d'emprunts.

Les immobilisations incorporelles d'un montant de 88.167 k€ (c/ 80.313 k€ en 2018) sont constituées de dépenses relatives à des projets informatiques (notamment le projet Atrias) et de frais de développement (smart grids – « *développement de réseaux intelligents* » et smart metering – « *comptage intelligent* »).

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 3.776.689 k€ à fin juin 2019 par rapport à 3.670.613 k€ en 2018 (+ 106.076 k€). Cette évolution s'explique notamment par les nouveaux investissements nets du premier semestre (114.145 k€), par la reprise du réseau des quatre communes anciennement attachées à l'intercommunale Gaselwest (63.814 k€), la constitution de la société Comnexio (24 k€) ainsi que par les amortissements pratiqués sur les immobilisés et sur la plus-value à fin juin 2019 pour 71.907 k€.

Les immobilisations financières d'un montant de 8.139 k€ (c/ 8.765 k€ en 2018) sont constituées principalement de :

- une avance des associés à Atrias pour 7.955 k€ ;
- des garanties locatives et cautionnements pour une valeur de 164 k€ ;
- une participation dans Igretec et dans Laborelec pour 17 k€ ;
- une participation dans Atrias, cette société étant mise en équivalence pour 3 k€.

Les stocks et commandes en cours d'exécution s'élèvent à 45.921 k€ et sont composés de marchandises (38.896 k€), ainsi que des travaux en cours pour compte des particuliers et des communes (7.025 k€).

Les créances commerciales s'élèvent à 168.595 k€ (c/ 152.052 k€ en 2018) et se composent notamment des créances vis-à-vis des fournisseurs d'énergie dans le cadre de la facturation des redevances de transit, ainsi que des créances envers la clientèle protégée et sous « fournisseur X ».

La rubrique « autres créances » (25.592 k€ c/ 13.495 k€ en 2018) comprend principalement les impôts et précomptes à récupérer (17.935 k€) ainsi que les créances relatives aux dégâts au réseau occasionnés par des tiers (2.095 k€). L'augmentation importante constatée à fin juin 2019 provient des versements anticipés effectués lors du premier semestre d'un montant de 17.500 k€.

Les placements, pour un montant total de 101.933 k€ (c/ 77.778 k€ en 2018), sont principalement constitués de placements en sicav et sur comptes à terme.

Les valeurs disponibles (46.053 k€) regroupent les liquidités détenues en comptes à vue et dans les fonds sociaux.

Les comptes de régularisation (200.950 k€ c/ 190.107 k€ en 2018) comprennent principalement le solde des capitaux pensions restant à prendre en charge pour un montant de 32.863 k€, la redevance de voirie gaz de 17.440 k€, les actifs régulatoires pour 92.787 k€, ainsi que la RTNR (redevance transit non-relevée) pour 39.663 k€.

Passif

Le capital souscrit s'élève au 30 juin 2019 à 867.080 k€, en augmentation de 154.052 k€ par rapport au 31 décembre 2018 suite à la conversion de toutes les parts R et réserves disponibles en parts A (139.725 k€) ainsi que l'apport des communes anciennement attachées à l'intercommunale Gaselwest (14.327 k€).

La plus-value de réévaluation des immobilisations corporelles s'élevant à 522.839 k€ représente la différence initiale entre la RAB et la valeur comptable de ces mêmes immobilisations en 2001 pour l'activité électricité et en 2002 pour l'activité gaz. Cette rubrique est en diminution de 5.987 k€ suite à l'amortissement de la plus-value pratiqué au taux de 2% l'an, compensé en partie par l'incorporation de la plus-value liée aux quatre commune anciennement affiliées à Gaselwest.

Les réserves consolidées diminuent de 44.649 k€ suite :

- au transfert en réserves indisponibles de l'amortissement de la plus-value de réévaluation pour un montant de 10.619 k€ (à partir de la rubrique « Plus-value de réévaluation ») ;
- à l'augmentation de capital (139.727 k€) par la conversion de parts R et des réserves disponibles en parts A ;
- au report du bénéfice enregistré à fin juin 2018 d'un montant de 83.934 k€.

Le compte subside en capital (80 k€) représente deux subsides reçus de la Région wallonne, l'un dans le cadre d'un projet de gestion de réseaux ouverts au renouvelable et l'autre pour un projet de recherche industrielle d'intérêt général relatif aux compteurs communicants (Smartmetering & Users).

Les intérêts de tiers représentent la quote-part de la filiale ORES scrl cédée en 2013 par ORES Assets aux intercommunales pures de financement (cession totale de 7 parts sociales).

Les dettes à plus d'un an (2.114.897 k€ c/ 1.994.675 k€ à fin 2018) sont constituées principalement d'emprunts contractés auprès des établissements de crédit (1.456.783 k€), de placements privés (80.000 k€) et d'emprunts obligataires (570.600 k€). La variation de ce poste par rapport à fin 2018 est due au nouvel emprunt contracté auprès de BNP Paribas Fortis pour 120.000 k€.

Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année (88.312 k€) sont constituées par le capital des emprunts bancaires à rembourser durant le second semestre 2019. Les dettes financières court terme (71.000 k€) sont uniquement constituées de billets de trésorerie. Ceux-ci permettent de couvrir le solde des besoins de financement du Groupe.

Les fournisseurs divers ainsi que les factures à recevoir (137.018 k€ c/ 166.180 k€ en 2018) constituent l'essentiel des dettes commerciales.

Les acomptes reçus sur commande (28.372 k€) comprennent les facturations intermédiaires adressées à la clientèle protégée et sous « fournisseur X » (OSP), ainsi que les acomptes de clients pour travaux à effectuer.

Les dettes fiscales, salariales et sociales d'un montant de 108.283 k€ (c/ 69.032 k€ en 2018) reprennent :

- les dettes fiscales (42.844 k€) : le solde de précompte professionnel à payer, le précompte mobilier à payer sur le solde des dividendes 2018 ainsi que la provision fiscale basée sur le résultat du premier semestre 2019 ;
- la TVA à payer sur les opérations du mois de juin 2019 (11.730 k€) ;
- les dettes salariales et sociales (53.702 k€) : les provisions pour primes à payer (gratifications) et rémunérations (congrés non pris, heures supplémentaires, jetons de présence), l'ONSS, ainsi que de la provision pour pécule de vacances à payer en 2019-2020 et diverses cotisations annuelles (Inami, ONSS).

La rubrique autres dettes (25.585 k€), en diminution de 14.648 k€, reprend notamment le solde du compte courant envers le personnel, une dette vis-à-vis de RESA. Cette forte diminution s'explique en grande partie par le paiement du solde du dividende de l'exercice 2018 aux associés d'ORES Assets en juin 2019.

Les comptes de régularisation du passif (107.846 k€ c/ 76.918 k€ fin 2018) sont principalement constitués :

- des soldes régulateurs (48.548 k€) ;
- d'un montant de 17.111 k€ de charges financières essentiellement relatives à nos placements privés et aux emprunts obligataires ;
- d'une provision relative aux charges salariales et ONSS à payer durant le 2^{ème} semestre 2019 (27.994 k€).
- d'indemnités (3.952 k€) reçues pour couvrir des rentes futures.
- De la redevance de transit non relevée pour un montant de 6.301 k€.